

## Municipalité de Morin-Heights

### PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

#### PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle du conseil, 567, chemin du Village, le mercredi, 9 mai 2018, à laquelle sont présents:

Monsieur le conseiller Jean Dutil  
Madame la conseillère Leigh MacLeod  
Madame la conseillère Louise Cossette  
Monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais  
Monsieur le conseiller Claude P. Lemire

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Monsieur le conseiller Peter MacLaurin est absent.

Le directeur général, Yves Desmarais, est présent.

À 19h30, monsieur le maire constate le quorum et le conseil délibère sur les dossiers suivants.

#### **96.05.18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le directeur général.

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1 Ouverture de la séance du conseil
- 2 Adoption de l'ordre de jour
- 3 **ADMINISTRATION**
- 3 1 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 1 2
- 3 2 **Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 30 avril 2018
- 3 2 3 Affectation des soldes disponibles
- 3 2 4 Liste des personnes endettées envers la municipalité
- 3 2 5 Destruction de documents
- 3 3 **Correspondance**
- 3 4 **Personnel**
- 3 4 1 Poste de directeur général
- 3 4 2 Dossier R. Moran et P. Bujold
- 3 5 **Résolution**
- 3 5 1 Marché fermier Parc Basler
- 3 5 2 Le Lake Echo Buyers Club
- 3 5 3 Nomination des comités et délégations
- 3 5 4 Projet Invesco – Phases 2 et 3
- 3 6 **Règlement**
- 3 6 1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 552-2018 relatif à la municipalisation du réseau d'eau potable Ski Morin Heights - complémentaire
- 3 6 2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 553-2018 relatif aux mutations immobilières
- 4 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport mensuel du directeur
- 4 1 2 Rapport d'activité de la SQ
- 4 2 **Personnel**

## **Municipalité de Morin-Heights**

- 4 2 1 Démission – Moira Smith
- 4 2 2 Démission – Ramona Craig
- 4 3 Résolution**
- 4 3 1 Feux de circulation sur la route 364 et Montée Saint-Gabriel
- 4 3 2 Demande de barrage routier – Soupe et Compagnie
- 4 3 3 Journée de la famille et de l'environnement – autorisation de stationnement
- 5 TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du directeur
- 5 2 Personnel**
- 5 2 1
- 5 3 Résolution**
- 5 3 1 Permis de voirie
- 5 3 2 Hydro-Québec – projet rue Watchorn
- 5 4 Personnel**
- 5 4 1 Création d'un poste de mécanicien
- 5 5 Règlements**
- 5 5 1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 554-2018 qui décrète les travaux routiers 2018
- 6 URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- 6 1 Rapport du directeur du service d'urbanisme
- 6 1 2
- 6 3 Résolution**
- 6 3 1 Immeuble situé sur le lot 3 206 133, 1092, chemin du Village
- 6 3 2 Quai – Lac Vert
- 6 3 3 Quai – Lac-Écho
- 6 4 Personnel**
- 6 4 1
- 7 LOISIRS, RÉSEAU PLEIN AIR ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ**
- 7 1 1 Rapport de la directrice
- 7 1 2 Rapport du directeur du service des parcs et réseau plein air
- 7 2 Personnel**
- 7 2 1 Nomination – Karyne Bergeron
- 7 2 2 Embauche – Adjointe, responsable des événements, Service des loisirs
- 7 2 3 Embauche – Conception et aménagement de sentiers
- 7 2 4
- 7 3 Résolution**
- 7 3 1 Appui financier – École secondaire Augustin-Norbert-Morin
- 7 3 2 Club de vélo de montagne des Pays-d'en-Haut
- 7 3 3 Programme Fête du Canada
- 7 3 4 Shakespeare in the park
- 8 AFFAIRES NOUVELLES
- 9 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **97.05.18 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

---

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2018 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Il est proposé par madame la conseillère Louise Cossette  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2018 ainsi que les résolutions 58.03.18, 79.04.18 et 80.04.18.

### **98.05.18 BORDEREAU DE DÉPENSES**

---

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois d'avril 2018 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Monsieur le conseiller Claude P. Lemire a étudié le dossier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

## Municipalité de Morin-Heights

Que le conseil approuve les comptes tels que détaillés dans les listes déposées.

### **Bordereau des dépenses du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2018**

Comptes à payer	115 322,57 \$
Comptes payés d'avance	1 937 911,62 \$
Total des achats fournisseurs	2 053 234,19 \$
Paiements directs bancaires	21 952,45 \$
Sous total - Achats et paiements directs	2 075 186,64 \$
Salaires nets	113 669,42 \$
<b>Total des dépenses au 30 avril 2018</b>	<b>2 188 856,06 \$</b>

Monsieur le maire et le directeur général sont autorisés à faire les paiements.

*Monsieur le maire Timothy Watchorn a dénoncé son lien d'emploi l'entreprise 9129-6558 Québec Inc. – connue sous l'appellation David Riddell Excavation / Transport et n'a pris aucunement part aux discussions sur le dossier concernant l'entreprise.*

### **99.05.18 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 AVRIL 2018**

Le directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 30 avril 2018 ainsi qu'un état sommaire des principaux dossiers en cours.

### **100.05.18 AFFECTATION DES SOLDES DISPONIBLES**

Considérant que le paiement de la dette afférente aux règlements 314-2006, 428-2008 et 440-2010 est terminé et que ces règlements présentent des soldes disponibles;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que les soldes disponibles à l'égard des règlements suivants seront affectés au paiement des frais de renouvellement des règlements de l'année comme suit :

Règlement 314-06	3 568,81 \$
Règlement 428-08	378,81 \$
Règlement 440-10	306,46 \$

### **101.05.18 LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal, le directeur général dépose au Conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité au 30 avril 2018 et que cette liste rescinde celle datée du 7 décembre 2017;

Considérant que le Conseil a étudié la teneur du dossier;

## **Municipalité de Morin-Heights**

Considérant qu'un dernier avis de paiement a été posté aux propriétaires en mars 2018, avant de transmettre le dossier pour collection;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil autorise le Directeur général à transmettre tous les dossiers des personnes endettées envers la municipalité à la MRC des Pays-d'en-Haut pour collection et le cas échéant, pour que les immeubles soient vendus pour défaut de paiement de taxes.

Que le Directeur général ou le secrétaire-trésorier adjoint soient autorisés à enchérir pour et au nom de la municipalité au moment de la vente pour taxe.

### **102.05.18 DESTRUCTION DE DOCUMENTS**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, la liste des documents détruits en vertu du calendrier de conservation des archives de la municipalité.

### **CORRESPONDANCE**

---

Le conseil a pris connaissance des correspondances du mois d'avril 2018 lors du comité plénier, le directeur général donnera suite à ces dossiers lorsque requis.

### **103.05.18 POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

---

Considérant que monsieur Yves Desmarais a signifié au Conseil son intention de quitter la direction générale vers la fin de l'année;

Considérant qu'une période de transition doit être prévue pour assurer la stabilité de l'organisation;

Considérant la recommandation du directeur général;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil approuve les conditions d'accompagnement du nouveau directeur général tel qu'exprimé à la note de service du directeur général; datée du 9 mars 2018.

Que ce Conseil accepte le calendrier d'embauche proposé et autorise l'affichage du poste.

Que ce Conseil nomme :

- ⊕ M. le maire, Timothy Watchorn
  - ⊕ M. le conseiller, Claude P. Lemire
  - ⊕ M. le conseiller, Jean-Pierre Dorais
  - ⊕ M. le Directeur général, Yves Desmarais
- au comité d'embauche ;

Que ce Conseil autorise que ce comité s'adjoigne d'un spécialiste en ressources humaines pour le processus et les tests psychométriques.

## ***Municipalité de Morin-Heights***

### **104.05.18 DOSSIER R. MORAN ET P. BUJOLD**

---

Considérant que la Municipalité a mis fin à l'emploi de Messieurs Regan Moran et Pierre Bujold par la résolution 35.02.18 adoptée à la séance du 14 février 2018;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil autorise le directeur général, M. Yves Desmarais et Me Amélie Chouinard du bureau Prévost, Fortin, D'Aoust à représenter la Municipalité aux rencontres de médiation convoquée par la CNESST.

### **105.05.18 MARCHÉ FERMIER PARC BASLER**

---

Considérant que monsieur Stephen Matthews a présenté un projet visant à conserver un marché Fermier à Morin-Heights;

Considérant que pour ce faire, monsieur Matthews sollicite la participation de la Municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil accepte de participer au projet pour la saison 2018 comme suit :

- ✦ Autorisation aux vendeurs du marché fermier d'utiliser gratuitement le Parc Basler les vendredis, du 8 juin au 19 octobre 2018 entre 13h et 19h;
- ✦ Autorisation d'utiliser les toilettes sèches;
- ✦ Autorisation de brancher sans frais, les équipements électriques à l'entrée électrique du parc.

Que les organisateurs doivent aménager le site de façon à permettre la circulation et le stationnement des cyclistes et autres utilisateurs du parc.

Que ces autorisations sont conditionnelles à ce que les organisateurs détiennent une assurance responsabilité tenant indemne la Municipalité de tout recours pouvant être intentés par un participant ou un client.

Que les organisateurs s'engage à nettoyer le site après chacune des journées faute de quoi, la Municipalité retirera les autorisations consenties.

### **106.05.18 THE LAKE ECHO BUYER'S CLUB**

---

Considérant que le groupe The Lake Écho Buyers Club offre à la Municipalité un don en argent afin de permettre l'acquisition de terrains situés sur la propriété de la compagnie Invesco;

Considérant que l'objectif des membres du groupe et de la Municipalité est d'assurer la pérennité du réseau de plein air et la protection de la zone sensible située dans le bassin versant du Lac-Écho;

Considérant que ce conseil a pris connaissance des clauses visant la protection du secteur;

## **Municipalité de Morin-Heights**

Considérant la levée de fonds du groupe permet d'acquérir 164,03 acres de terrain à proximité du ruisseau Jackson;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil accepte le don et autorise l'administration à émettre les reçus de don de charité à chacun des membres du groupe The Lake Écho Buyers Club pour la valeur en argent versée à la Municipalité.

Que ce Conseil accepte les clauses visant la protection de l'environnement par la limitation des activités sur l'immeuble.

Que le maire et le directeur général soit autorisés à signer les documents afférents en conséquence.

### **107.05.18 NOMINATION DES COMITÉS ET DÉLÉGATIONS**

---

Considérant qu'il y a lieu de revoir la composition des comités et les délégations du Conseil;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil nomme les membres du Conseil comme suit :

<b>Conseillers</b>	<b>Liste des dossiers</b>
<b>Claude P. Lemire</b> (Conseiller, Sièges 1)	Délégué suppléant de la municipalité au conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut Président du Comité des finances Président du Comité des ressources humaines Représentant de la municipalité au comité MADA de la MRC des Pays d'en Haut Membre du Comité consultatif d'urbanisme
<b>Peter MacLaurin</b> (Conseiller, Sièges 2)	Président du comité de la bibliothèque
<b>Leigh MacLeod</b> (Conseillère, Sièges 3)	Présidente du comité de la Sécurité publique Présidente du comité des Loisirs
<b>Louise Cossette</b> (Conseillère, Sièges 4)	Présidente du comité des sentiers plein air Responsable de la révision des règlements d'urbanisme
<b>Jean Dutil</b> (Conseiller, Sièges 5)	Responsable des travaux publics Membre du Comité consultatif d'urbanisme Responsable du contrôle animalier
<b>Jean-Pierre Dorais</b> (Conseiller, Sièges 6)	Président du comité de l'environnement et des lacs Membre du Comité consultatif d'urbanisme

### **108.05.18 PROJET INVESCO – PHASES 2 ET 3**

---

Considérant que le groupe de propriétaires connu sous le vocable The Lake Écho Buyers Club ont offert à la Municipalité de financer l'acquisition de 164,03 acres de terrain, pour une somme de 450 000 \$ afin de créer une réserve naturelle et une zone de protection du bassin versant du Lac-Écho;

## **Municipalité de Morin-Heights**

Considérant que Invesco Habitation doit verser plus ou moins 15 acres de terrain en compensation pour la contribution en fin de parc lors du lotissement des phases 2 et 3;

Considérant la proposition de Invesco Habitation, datée du 3 mai 2018 à l'effet d'offrir à la Municipalité la possibilité d'acquérir 39 acres de terrain;

Considérant que la proposition inclut l'abolition d'une partie du chemin Salzbourg;

Considérant qu'il est essentiel que la Municipalité établisse un lien entre le Parc Basler et les terrains composant la réserve naturelle;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil informe Invesco Habitation qu'il n'est pas dans les intentions de la Municipalité d'acquérir plus de terrains dans ce secteur.

Que ce conseil informe Invesco Habitation que les 15 acres de terrains cédés à titre de contribution pour fins de parc devront faire le lien entre le parc municipal et l'immeuble acquis suite aux dons de The Lake Écho Buyers Club.

Que ce Conseil accepte la proposition d'abolir le cadastre de la rue Salzbourg et sa cession en échange de l'ajout d'un rond-point à la fin de la rue Wood et à la fin du chemin Salzbourg.

### **A.M. 01.05.18 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 552-2018 RELATIF AUX COÛTS EXCÉDENTAIRES DU PROJET DE MUNICIPALISATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SKI MORIN HEIGHTS**

---

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Jean Dutil que le règlement 552-2018 relatif à la municipalisation aux coûts excédentaires du projet de municipalisation du réseau d'eau potable Ski Morin Heights sera présenté lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement 552-2018 relatif aux coûts excédentaires du projet de municipalisation du réseau d'eau potable Ski Morin Heights est déposé au conseil séance tenante.

### **A.M. 02.05.18 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 553-2018 RELATIF AUX MUTATIONS IMMOBILIÈRES**

---

Avis de motion est donné par madame la conseillère Louise Cossette que le règlement 553-2018 relatif aux mutations immobilières sera présenté lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement 553-2018 relatif aux mutations immobilières est déposé au conseil séance tenante.

---

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **109.05.18 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR**

---

Le directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois d'avril du directeur du service de sécurité incendie, de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

### **110.05.18 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SQ**

---

Le directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport d'activités de la Sûreté du Québec d'avril 2018.

### **111.05.18 DÉMISSION – MOIRA SMITH**

---

Considérant que madame Moira Smith a présenté sa démission à titre de pompière et de premier répondant du Service de sécurité incendie et des premiers répondants;

Depuis son embauche en 2012, madame Smith a agi à titre de pompière et premier répondant et technicienne en prévention;

Il est unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil prend acte de la décision de madame Smith de quitter le Service de sécurité incendie et des premiers répondants et la remercie pour les services rendus à la communauté.

### **112.05.18 DÉMISSION – RAMONA CRAIG**

---

Considérant que madame Ramona Craig a présenté sa démission à titre de premier répondant du Service de sécurité incendie et des premiers répondants;

Depuis son embauche en 1999, madame Craig a agi à titre de pompière, directrice adjointe et premier répondant;

Il est unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil prend acte de la décision de madame Craig de quitter le Service de sécurité incendie et des premiers répondants et la remercie pour les services rendus à la communauté.

### **113.05.18 FEUX DE CIRCULATION SUR LA ROUTE 364 ET CÔTE SAINT-GABRIEL**

---

Considérant la demande d'appui d'une pétition pour l'installation d'un feu de circulation à l'intersection du chemin Jean-Adam et de la Côte Saint-Gabriel formulée par la Ville de Saint-Sauveur;

Considérant que cette démarche a reçu l'aval de la Ville de Saint-Sauveur par la résolution 217.04.2018;



## **Municipalité de Morin-Heights**

Considérant que les membres du conseil considèrent que cette intersection est dangereuse et nécessite une intervention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil appui la pétition concernant la demande formulée auprès du ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant l'installation d'un feu de circulation à l'intersection du chemin Jean-Adam et de la Côte Saint-Gabriel.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

### **114.05.18 DEMANDE DE BARRAGE ROUTIER – SOUPE ET COMPAGNIE**

---

Considérant que le Conseil a reçu une demande de la Soupe et compagnie des Pays-d'en-Haut relative à l'organisation d'un barrage routier dans le cadre de la « Semaine de Partage » qui se déroulera samedi, le 19 mai 2018;

Considérant qu'il est de la responsabilité de la Soupe populaire d'obtenir les autorisations du Ministère des transports et de la Sûreté du Québec;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil autorise la Soupe populaire de la Vallée de Saint-Sauveur à ériger un barrage routier à l'intersection du chemin du Village et de la rue Watchorn / chemin du Lac Écho, le 19 mai prochain entre 10h00 et 14h00.

Que ce Conseil avise la Soupe populaire de la Vallée de Saint-Sauveur qu'il est de son ressort de réunir des bénévoles et le personnel nécessaire pour cette activité.

### **115.05.18 JOURNÉE DE LA FAMILLE ET DE L'ENVIRONNEMENT – AUTORISATION DE STATIONNEMENT**

---

Considérant que la Journée de la famille et de l'environnement aura lieu à l'école primaire de Morin-Heights, le 12 mai prochain;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise le stationnement des deux côtés de la rue Campbell et du côté est du chemin du Village entre 10h00 et 16h30.

### **116.05.18 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

---

Le directeur général dépose au conseil qui en accuse réception des rapports mensuels pour le mois d'avril, la liste de requêtes ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois de mars en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **117.05.18 PERMIS DE VOIRIE**

---

Considérant que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Considérant que la municipalité doit obtenir un permis de voirie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

Considérant que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Considérant que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie émises par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Considérant que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que la municipalité demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2018 et qu'elle autorise le Directeur général à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$ puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie.

Que la municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, la permission requise.

### **118.05.18 HYDRO-QUÉBEC – PROJET DE RUE WATCHORN**

---

Considérant la proposition de Hydro-Québec visant le déplacement de poteaux dans le cadre du projet de réfection de la Chemin Watchorn;

Considérant qu'Hydro-Québec accepte de déplacer cinq (5) poteaux gratuitement;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil entérine la décision de la Direction générale visant à accepter la proposition et le paiement de la somme de 8 000 \$ plus taxes pour le déplacement d'un poteau sur le chemin Watchorn.

### **119.05.18 CRÉATION D'UN POSTE DE MÉCANICIEN**

---

Considérant que le Service des travaux publics désire s'adjoindre les services d'un mécanicien sur une base permanente;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil autorise la création d'un poste de mécanicien.

## **Municipalité de Morin-Heights**

Que ce Conseil donne mandat au comité des ressources humaines de négocier une lettre d'entente en conséquence avec le SFCP.

Que le directeur soit autorisé à procéder à l'affichage du poste.

### **A.M. 03.05.18 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 554-2018 QUI DÉCRÈTE LES TRAVAUX ROUTIERS 2018**

---

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Jean Dutil que le règlement 554-2018 qui décrète les travaux routiers de l'année 2018 et un emprunt de 415 000 \$ pour ce faire sera présenté lors d'une prochaine session.

Que ce l'emprunt afférent à ce règlement sera assumé sur une période de 15 ans, par une taxe spéciale à l'évaluation sur tous les immeubles imposables de la Municipalité.

Que le projet de règlement 554-2018 qui décrète les travaux routiers de l'année 2018 et un emprunt de 415 000 \$ pour ce faire est déposé au conseil séance tenante.

### **120.05.18 RAPPORT MENSUEL**

---

Le directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport du mois d'avril 2018 du directeur du Service d'urbanisme, environnement et mise en valeur du territoire.

### **121.05.18 IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 206 133, 1092, CHEMIN DU VILLAGE**

---

Attendu que la propriétaire de l'immeuble désigné comme étant le lot 3 206 133 du cadastre du Québec fait un usage non conforme à la réglementation municipale du bâtiment principal situé sur ledit lot, soit l'aménagement et la location de trois (3) logements;

Attendu que la propriétaire dudit immeuble a effectué des travaux qui ne sont pas conformes aux permis délivrés par la Municipalité;

Attendu que la propriétaire a été mise en demeure par la Municipalité de procéder au démantèlement du troisième logement et de déposer un plan d'aménagement du logement accessoire;

Attendu que la propriétaire a déposé une demande de changement de zonage, laquelle n'a pas obtenu l'aval du conseil municipal selon la résolution 89.04.18 adoptée le 11 avril 2018;

Attendu que la propriétaire refuse de se conformer aux demandes de la Municipalité;

Attendu que cette situation contrevient à la réglementation municipale et donne ouverture à un recours entrepris en vertu des articles 227 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

En conséquence,

## **Municipalité de Morin-Heights**

Il est proposé par madame la conseillère Louise Cossette  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil municipal mandate la firme Prévost Fortin D'Aoust afin que toutes les procédures judiciaires appropriées soient entreprises devant la Cour supérieure du Québec pour que cesse tout usage d'un troisième logement dans le bâtiment principal situé sur le lot 3 206 133 du cadastre du Québec, afin que ledit logement soit démantelé et afin que le plan d'aménagement du logement accessoire soit déposé.

### **122.05.18 QUAIS – LAC VERT**

---

Considérant que lors de la dernière inspection, il a été constaté que les quatre quais installés sur la propriété municipale le sont toujours;

Considérant qu'aucune action n'a été prise par les propriétaires suite à l'avis qu'ils ont reçu à l'automne 2017 leur demandant de retirer leur quai de la propriété municipale;

Considérant que ces propriétaires occupent illégalement le domaine public et contreviennent au règlement qui régit l'occupation des immeubles municipaux en plus de contrevir au règlement de zonage;

Considérant le rapport pour le mois d'avril, du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil donne mandat au Service de l'urbanisme et de l'environnement d'entreprendre les actions légales nécessaires pour faire appliquer la réglementation et éliminer l'occupation de l'espace public.

### **123.05.18 QUAÏ – LAC-ÉCHO**

---

Considérant que lors de la dernière inspection, il a été constaté que les deux propriétaires de quais illégaux situés sur des terrains non construits au Lac-Écho n'ont pris aucune action pour se conformer à la réglementation, malgré les rencontres et avis;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil donne mandat au Service de l'urbanisme et de l'environnement de donner les constats d'infraction en vertu de la réglementation d'urbanisme assortis de demande d'ordonnance afin que les propriétaires retirent leur quai.

### **124.05.18 RAPPORT MENSUEL**

---

Le directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **125.05.18 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES PARCS ET RÉSEAU PLEIN AIR**

---

Le directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport mensuel du directeur du service des parcs et plein air pour le mois d'avril 2018.

### **126.05.18 NOMINATION – KARYNE BERGERON**

---

Considérant que Madame Karyne Bergeron a accepté d'assumer l'intérim à la direction du Service des loisirs et de la culture;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil approuve les termes de l'entente intervenue avec madame Bergeron et la lettre d'entente signée avec le SCFP, ces documents étant joints à la présente pour en faire partie intégrante.

### **127.05.18 EMBAUCHE – ADJOINTE, RESPONSABLE DES ÉVÉNEMENTS, SERVICE DES LOISIRS**

---

Considérant qu'il y a lieu de donner un appui logistique à la directrice pro tempore du Service des loisirs et de la culture;

Considérant la recommandation du Directeur général;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil autorise l'embauche de Madame Karine Daoust à titre d'adjointe responsable des événements pour un contrat d'une durée de six mois débutant le 28 mai 2018 à raison de 4 jours semaines.

Que la rémunération et les conditions de travail seront celles prévues à la convention collective en vigueur pour un poste d'adjointe administrative.

### **128.05.18 EMBAUCHE – CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT DE SENTIERS**

---

Considérant que dans le cadre du développement et de la consolidation du réseau plein air dans le parc Allen Falls, des travaux d'aménagement de piste de vélo de montagne et de raquette doivent être faits;

Considérant la recommandation du Directeur du réseau plein air;

Considérant que les crédits sont prévus au budget;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil autorise l'embauche de monsieur François Létourneau pour la réalisation du projet durant la saison d'été sur une période de 160 heures se terminant le 31 octobre 2018 au taux horaire de 25,89 \$, le tout selon les termes de la Politique de rémunération des préposés au Service des Loisirs, des Parcs et du Réseau plein air.

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **129.05.18    APPUI FINANCIER – ÉCOLE SECONDAIRE AUGUSTIN-NORBERT-MORIN**

---

Considérant que la réussite scolaire est au cœur des préoccupations de la Municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Louise Cossette  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil octroie trois bourses d'étude au montant de 100 \$ chacune aux élèves de l'École secondaire Auguste Norbert Morin.

Que ces bourses doivent être remises aux récipients par les conseillers municipaux lors de la soirée du Gala Méritas, le 31 mai prochain.

### **130.05.18    CLUB DE VÉLO DE MONTAGNE DES PAYS-D'EN-HAUT**

---

Considérant la demande à l'effet d'autoriser la tenue d'un événement sur le réseau de vélo de montagne du Parc Basler, les 2 juin (avant-midi), 21 juin (soirée) et 7 juillet (avant-midi);

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil autorise la tenue d'un événement sur la propriété municipale et autorise le Service des loisirs et le Service des parcs et du réseau de plein air à fournir les bacs et barricades.

Que ce conseil autorise exceptionnellement le stationnement en bordure ouest du chemin du Lac Écho.

Qu'il soit entendu qu'il est du ressort des organisateurs de l'événement de s'assurer d'avoir l'équipe de bénévoles et les équipements nécessaires au bon déroulement de l'activité.

Que cette activité soit soumise à la contribution au Fonds spécial d'appui aux organismes de la municipalité.

### **131.05.18    PROGRAMME FÊTE DU CANADA**

---

Considérant que la municipalité organise annuellement des activités pour la Fête du Canada;

Considérant que le programme préliminaire de la journée est joint à la présente pour en faire partie intégrante;

Considérant que cette année, la fête se tiendra dimanche, le 1er juillet à Sommet Morin Heights;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise la programmation de la Fête du Canada, dimanche, le 1<sup>er</sup> juillet ainsi que la circulation à sens unique dès 19h00. La circulation à sens unique se fera sur la rue Bennett (entrée) via la Route 364 vers l'ancien chemin Allen, maintenant rue Bennett (sortie) vers la Route 329 et sera encadrée par nos premiers répondants appuyés par la Sûreté du Québec.

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **132.05.18 SHAKESPEARE IN THE PARK, ÉDITION 2018**

---

Considérant que Théâtre Répercussion désire présenter la pièce « Romeo and Juliet » par William Shakespeare, samedi le 4 août 2018 à 19h00 au Parc Basler;

Considérant que la municipalité a prévu un budget afin d'appuyer ce projet;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise la tenue de l'événement, samedi le 4 août 2018 et affecte à cette fin la somme prévue au budget.

Que le Directeur général soit autorisé à signer le contrat et faire toute chose dans ce dossier.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Le Conseil répond aux questions du public.

### **133.05.18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire que cette session soit levée à 20h45.

*J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal*

---

Timothy Watchorn  
Maire

---

Yves Desmarais  
Directeur général /  
Secrétaire-trésorier

Dix-huit personnes ont assisté à l'assemblée.